



Master Droit privé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit privé. 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne
- UJM. hceres-02040879

HAL Id: hceres-02040879

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040879>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Droit privé

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'Université Jean Monnet Saint-Etienne présente une offre de master de droit distinguant le droit privé et le droit public. La mention *Droit privé* présente des objectifs classiques et bien définis. Elle s'inscrit dans la continuité du cursus de licence et permet aux étudiants de se spécialiser après trois années d'enseignement généraliste. Elle se décline dans deux domaines, affaires et carrières judiciaires et plus précisément en trois spécialités.

La spécialité *Droit et entreprise* propose une 1^{ère} et une 2^{nde} année de master. Celle-ci comporte deux parcours, l'un recherche, l'autre professionnel.

La spécialité *Droit des affaires appliquées au monde de la santé* n'apparaît qu'en 2^{ème} année avec une orientation professionnelle.

La spécialité *Droit et justice* présente une 1^{ère} année et une 2^{nde} au profil recherche.

Avis du comité d'experts

La structure de la formation est classique et les enseignements proposés sont choisis de manière cohérente eu égard aux objectifs poursuivis. La progressivité dans la spécialisation est bien respectée. La 1^{ère} année de master (M1) assure des enseignements encore assez généraux mais qui insinuent déjà la spécialisation, et la 2^{nde} conduit à un approfondissement des connaissances en fonction de la spécialité choisie. La différenciation des parcours se réalise donc surtout à ce niveau. L'équilibre entre l'initiation à la recherche et la préparation à l'insertion professionnelle est bien établi. Enfin, les objectifs professionnels sont clairement déterminés pour chaque spécialité. La formation est ainsi en adéquation avec les objectifs assignés.

La mention offre aux étudiants titulaires d'une licence de droit, exceptionnellement d'AES ou d'autres domaines, la possibilité de poursuivre leurs études en 2nd cycle au sein de l'établissement.

Elle propose deux spécialités traditionnelles qui trouvent une concurrence très directe sur le territoire régional mais qui restent, pour autant, attractives en raison de la forte demande dans ces domaines. La spécialité *Droit et justice* est similaire à quatre formations d'universités avoisinantes. Elle est toutefois intéressante sur le plan local car elle prépare aux carrières judiciaires les plus répandues et parce qu'elle est construite en complémentarité avec la formation de l'institut d'études judiciaires de l'université. La spécialité *Droit et entreprise* est également représentée dans les autres établissements régionaux. Elle connaît pourtant un nombre croissant de demandes et accueille 25 % d'étudiants extérieurs. La spécialité *Droit des affaires appliquées au monde de la santé* présente une véritable originalité dans la mesure où elle est unique en France, voire en Europe.

D'un point de vue scientifique, la mention est solidement adossée au centre de recherches critiques sur le droit ou CERCRIID (UMR CNRS 5137), équipe de recherche transdisciplinaire. Le centre garantit la qualité et la spécialité des intervenants, assure le prolongement des thématiques de recherche au niveau de la 2^{nde} année de la mention, et met à disposition des étudiants son fonds documentaire.

Enfin, la mention est bien implantée dans le milieu professionnel local. La spécialité *Droit et justice* a tissé des liens avec l'univers judiciaire (IEJ) et les deux autres spécialités avec le monde de l'entreprise et les cabinets d'avocats. Cet ancrage dans le monde socioéconomique pallie l'absence de coordination avec les universités régionales qu'il s'agirait toutefois de développer.

L'équipe pédagogique est de qualité. Elle est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs de l'UJM mais accueille aussi des universitaires extérieurs à raison de leur spécialité ainsi que des professionnels.

Le pilotage n'est pas intégralement formalisé. Deux spécialités sur trois sont dotées d'un conseil de perfectionnement.

Les effectifs sont constants depuis cinq ans. Ils sont ventilés à hauteur de deux tiers et un tiers entre la 1^{ère} et la 2^{nde} année du master (M2). Cela s'explique par la sélection en 2^{nde} année comme par le souhait des étudiants de suivre d'autres spécialités que celles proposées localement.

La spécialité *Droit des affaires appliquées au monde de la santé* se distingue par son attractivité au-delà de l'établissement en accueillant près de 50 % d'étudiants en provenance d'autres universités.

L'analyse du devenir professionnel des diplômés est pris en charge par une cellule dédiée de l'établissement (Direction du pilotage, de l'audit interne et de la qualité - Observatoire de la vie étudiants - DPAIQ OVE). Les résultats de l'enquête fournie sont précis et témoignent d'une bonne insertion professionnelle (plus de deux tiers des étudiants sont en emploi). Il convient néanmoins de noter qu'eu égard au temps de latence entre l'obtention du diplôme et l'enquête, l'étude ne porte que sur une seule promotion de 2^{ème} année. Les enquêtes suivantes permettront de vérifier ce résultat et devront s'élargir à la 1^{ère} année. Les spécialités procèdent également à ce suivi après la 2^{nde} année mais les résultats sont variables.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La mention est adossée au CERCRID (UMR CNRS 5137). Le centre est plus investi dans les parcours recherche, notamment en matière de méthodologie, que dans les parcours professionnels.</p> <p>L'initiation à la recherche apparaît essentiellement en M2, notamment avec la rédaction d'un mémoire obligatoire dans la spécialité <i>Droit et justice</i> et dans la spécialité <i>Droit et entreprise</i> parcours recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Si la place de la professionnalisation est variable en fonction des spécialités, elle apparaît comme une véritable priorité dans la mention.</p> <p>La spécialité <i>Droit et justice</i> la développe, en collaboration avec l'IEJ, au travers de divers partenariats avec le monde judiciaire.</p> <p>Les deux spécialités <i>Droit et entreprise</i> et <i>Droit des affaires appliquées au monde de la santé</i> privilégient davantage la professionnalisation en raison de leur forte orientation professionnelle. Elles sont bien implantées dans le monde socioprofessionnel. En outre, au-delà des stages imposés, divers modules, dont un « passeport pour l'emploi » de 12 heures, favorisent les échanges avec les professionnels et préparent à l'emploi.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La politique des stages de la mention est dynamique, surtout dans les parcours professionnels.</p> <p>Dès le M1, l'étudiant peut choisir de remplacer les unités d'enseignement classiques du 2nd semestre par une unité d'expérience professionnelle (UEP). Celle-ci est constituée d'un stage en entreprise de trois mois. La recherche de stage est coordonnée par le département insertion professionnelle du service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO) de l'établissement. Le déroulement est structuré autour d'un projet de mission, encadré par deux tuteurs, universitaire et professionnel, et sanctionné par la rédaction d'un rapport suivi d'une soutenance. Près de la moitié de la promotion opte pour cette formule très professionnalisante.</p> <p>En 2^{nde} année, le stage n'est obligatoire que dans les parcours à orientation professionnelle : <i>Droit et entreprise</i> parcours professionnel et <i>Droit des affaires appliquées au monde de la santé</i>. Il est organisé autour d'un projet bien défini, suivi par deux tuteurs et est sanctionné par un rapport de stage à rendre et à soutenir.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'internationalisation repose principalement sur les procédés d'échanges usuels. Si elle est satisfaisante, elle pourrait être développée.</p> <p>Les échanges se réalisent par le biais d'accords avec les Universités de Montréal, Sfax, Erlangen, Yeditepe. Les dispositifs Erasmus ou EduFrance sont aussi utilisés. La mobilité entrante est plus importante que la mobilité sortante car les étudiants français sont moins enclins que les étrangers à séjourner à l'étranger au niveau Master. Des professeurs invités étrangers assurent des conférences à destination des étudiants.</p> <p>Enfin, l'enseignement de l'anglais est une préoccupation évidente dans la mention.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est classique. Le niveau M1 n'est pas sélectif et est ainsi ouvert à tous les titulaires d'un diplôme de licence de droit ou équivalent. Le niveau M2 est sélectif (dossier et éventuellement, entretien).</p> <p>Aucune passerelle particulière n'est mentionnée. Toutefois, la sélection en 2^{ème} année autorise certainement un changement de spécialité pour les étudiants présentant de bons résultats.</p> <p>L'aide à la réussite n'est pas formalisée à l'attention de tous les étudiants en raison des effectifs modérés et de la proximité des étudiants avec les équipes pédagogiques. Néanmoins, les étudiants étrangers et ceux qui sont en reprise d'étude peuvent bénéficier d'un module d'aide à la méthodologie ou de la mise à disposition de différents supports ainsi que d'un « ticket » de crédit d'heures auprès des enseignants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La progressivité des parcours est clairement établie. En M1, on distingue deux parcours bien définis, <i>Droit et justice</i> et <i>Droit et entreprise</i>. Le M1 <i>Droit et entreprise</i> est un tronc commun qui prépare les étudiants aux spécialisations de 2^{nde} année <i>Droit et entreprise</i> et <i>Droit des affaires appliquées au monde de la santé</i>. En M2, la différenciation entre les trois spécialités est bien marquée.</p> <p>La place accordée au numérique est très variable. Toutefois, l'accès à la certification C2i « Métiers du droit » niveau I et II est proposé dans les trois spécialités et des enseignements en informatique y préparent.</p> <p>Enfin, la formation continue est ouverte dans deux spécialités.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants tend, en 2^{nde} année surtout, à favoriser leur réflexion. Pour le reste, elle est assez traditionnelle.</p> <p>En M1, l'évaluation prend la forme d'un contrôle continu et d'un examen écrit terminal dans les matières principales assorties de travaux dirigés (TD) et d'un contrôle terminal oral dans les autres.</p> <p>En M2, la plupart des évaluations sont écrites. Un grand oral et la soutenance du mémoire ou du rapport de stage sont affectés d'un coefficient conséquent et permettent d'apprécier la réflexion du candidat plutôt que l'acquisition mécanique des connaissances.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les fiches RNCP et les annexes descriptives de diplôme sont fournies pour chacune des spécialités. Aucun autre dispositif n'est pour le moment mis en place.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est instauré mais ses résultats sont pour le moment peu révélateurs de l'insertion professionnelle.</p> <p>Il est pris en charge par l'établissement, via son OVE. Les résultats sont encore insuffisants pour être significatifs. Les responsables des spécialités procèdent également à un suivi avec des résultats plus ou moins probants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La constitution des conseils de perfectionnement n'est pas complètement formalisée. Ils sont installés et actifs au niveau de la 2^{ème} année dans deux spécialités. Il n'est pas encore institutionnalisé dans la 3^{ème} spécialité, <i>Droit et justice</i>, et aucune information n'est donnée quant à la gestion de l'articulation entre les niveaux.</p> <p>Des mécanismes d'évaluation des enseignements ont été mis en place dans chacune des années du master par le biais de questionnaires. Les résultats de ces questionnaires sont analysés et pris en compte par les responsables de formation.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une offre de proximité adaptée aux besoins du territoire : deux spécialités classiques et une spécialité originale.
- Un adossement à la recherche de qualité, bien que la place accordée à la recherche soit variable en fonction des spécialités.
- Un effort sur la professionnalisation marqué des partenariats socioprofessionnels intéressants, et une politique des stages dynamique.

Points faibles :

- Le positionnement des deux spécialités classiques à affirmer dans l’offre de formation régionale.
- Le pilotage qui n’est pas intégralement institutionnalisé.
- Le suivi de l’acquisition des compétences et le suivi de l’insertion professionnelle à renforcer.

Conclusions :

La mention *Droit privé* offre une formation de qualité. Si elle présente un effort très marqué en faveur de l’insertion professionnelle rapide de ses étudiants, elle permet aussi une poursuite d’étude en doctorat.

Elle est bien adossée scientifiquement et propose un bon encadrement pédagogique et scientifique. Elle est en adéquation avec les besoins socioprofessionnels locaux et se distingue par des partenariats intéressants.

La spécialité *Droit des affaires appliquées au monde de la santé* affiche une véritable originalité nationale. Les spécialités *Droit et entreprise* et *Droit et justice* répondent à un besoin de formation local. Toutefois, l’offre n’est pas coordonnée avec celles des autres universités du territoire régional. Elle gagnerait certainement en attractivité et en visibilité en renforçant sa différenciation avec les établissements voisins.

Le pilotage de la formation peut être consolidé. Le suivi de l’acquisition des compétences doit être complété. Le suivi des diplômés a été instauré mais ne donne pas encore de résultat exploitable.

Éléments spécifiques des spécialités

Droit et entreprise

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité est adossée au CERCRID (UMR CNRS 5137) lequel offre des intervenants spécialisés en droit des obligations, en droit social ou en droit des affaires. L’équipe pédagogique est de qualité. En outre, les étudiants peuvent suivre les conférences et journées d’études proposées.</p> <p>Au niveau M2, la spécialité présente deux parcours, l’un recherche, l’autre professionnel. La place accordée à la recherche est variable selon le parcours choisi. Très peu d’étudiants s’inscrivent dans le parcours recherche (trois ou quatre seulement) et ils sont, de ce fait, très encadrés par les enseignants-chercheurs dans leurs travaux. Ce faible effectif justifie l’absence de cours dédié à la méthodologie de la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité présente une formation résolument axée sur la professionnalisation de ses étudiants. Elle se donne les moyens d’y parvenir avec le développement de dispositifs intéressants et grâce aux liens importants tissés avec l’environnement économique qui se prolongent par les stages.</p> <p>La spécialité offre, en 2nde année, une préparation de qualité en vue de l’insertion professionnelle. Les outils de professionnalisation sont concrets et variés. Outre le stage s’articulant autour d’une mission juridique définie, sont proposés un module « passeport pour l’emploi » (12 heures, travail sur les CV et les entretiens d’embauche), des séminaires de travail sur dossier ou bien des intervention assurées en binôme par un universitaire et un professionnel visant la mise en pratique des notions acquises, et des cours assurés par des professionnels. De plus, la formation dispose d’un réseau de partenariats socioprofessionnels important, ce qui l’inscrit parfaitement dans le territoire. Son implantation socioéconomique est forte.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place accordée aux projets et aux stages est substantielle.</p> <p>En M1, les étudiants peuvent choisir de remplacer les cours du 2nd semestre par une UEP comprenant un stage de trois mois organisé autour d’un projet de mission et accompagné par deux tuteurs, universitaire et professionnel, s’achevant avec la rédaction d’un rapport et une soutenance. 50 % des étudiants optent pour cette UEP.</p>

	<p>En M2, le parcours professionnel impose un stage d'une durée conséquente (trois mois et demi). Il est suivi par deux tuteurs et sanctionné par un rapport de stage à soutenir. Une séance de méthodologie de trois heures est prévue.</p> <p>Si les stages sont choisis avec l'équipe pédagogique pour renforcer le projet professionnel, les étudiants doivent rechercher seuls la structure d'accueil. Toutefois, la formation a établi un listing de partenaires.</p>
Place de l'international	<p>Une place est réservée à l'ouverture vers l'international mais elle n'est pas particulièrement développée.</p> <p>En mobilité sortante, les étudiants peuvent profiter des séjours Erasmus en M1 et des partenariats internationaux avec les Universités de Montréal, Sfax et Erlangen en M2. En mobilité entrante, 20 % de la promotion de M2 est constitué d'étudiants étrangers bénéficiant d'un soutien si nécessaire.</p> <p>Les cours sont dispensés en français et quelques conférences en anglais sont organisées. L'anglais juridique est enseigné dans les deux années. Le volume horaire est conséquent (36 heures). L'accès aux certifications en anglais (TOEIC) est ouvert.</p> <p>Une formation délocalisée au Maroc est à l'étude.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement se fait de manière classique.</p> <p>Le M1 est ouvert à tous les titulaires d'un diplôme de licence de droit ou équivalent. Il compte une cinquantaine d'étudiants. Le M2, en revanche, est sélectif (dossier et éventuellement entretien) et compte 25 étudiants environ (pour 150 à 200 candidatures)</p> <p>Une passerelle est établie entre la 1^{ère} année <i>Droit et justice</i> et la 2^{ème} <i>Droit et l'entreprise</i>. Les étudiants peuvent changer de spécialité entre le M1 et le M2, à condition de passer la sélection.</p> <p>L'aide à la réussite ne s'adresse qu'aux étudiants étrangers et aux étudiants en reprise d'étude.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'objectif de la formation allie acquisition de compétences et préparation à l'insertion professionnelle ou à la recherche, selon l'orientation.</p> <p>La spécialité propose une maquette bien structurée et adaptée aux objectifs de formation et d'insertion professionnelle. La spécialisation progressive du M1 vers le M2 est bien agencée. Le M1 est commun aux spécialités <i>Droit et entreprise</i> et <i>Droit des affaires appliquées au monde de la santé</i> et les 2^{ème} années sont différenciées. L'accent est mis, à ce niveau, sur la méthodologie et la réflexion personnelle.</p> <p>En 2^{ème} année, l'apprentissage du numérique fait l'objet d'un module « Informatique appliqué à l'entreprise ».</p> <p>L'accès aux certifications en informatique (C2i « Métiers du droit » niveau I et II) est ouvert.</p> <p>La spécialité n'est pas adaptée, pour le moment, à la formation continue. Toutefois, une formation en alternance avec des entreprises partenaires est mise en place à la rentrée 2014.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation est assez classique. L'accent est porté, en 2^{ème} année, sur le contrôle continu pour favoriser une meilleure implication des étudiants dans l'apprentissage des connaissances.</p> <p>En M1, l'évaluation se fait par contrôle terminal écrit et contrôle continu dans les matières principales assorties de TD par contrôle terminal oral pour les autres.</p> <p>En M2, les séminaires développent le travail personnel et l'autonomie et sont sanctionnés par la réalisation de travaux personnels. Un grand oral devant un jury porte sur l'ensemble des connaissances acquises. Le mémoire et le rapport de stage sont présentés et discutés en soutenance. Le taux de réussite est élevé.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences professionnelles sont acquises par les étudiants grâce à des modules de formation animés par des professionnels. Ces connaissances sont valorisées et mises en œuvres lors des stages.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences repose sur une annexe descriptive de diplôme établie sur le modèle EUROPASS. Un livret de compétence dit « passeport pour l'avenir » est en cours d'expérimentation en vue de la réalisation future du portefeuille d'expérience professionnelle.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est pris en charge par l'établissement, via OVE, mais les résultats ne sont pas encore significatifs en raison du temps que nécessite l'enquête.</p>

	<p>L'équipe pédagogique réalise également un suivi. Une enquête est fournie pour 2006/2007 et 2007/2008.</p> <p>Pour le moment, on constate un manque de visibilité sur le devenir professionnel des étudiants. Les résultats sont satisfaisants, témoignant de la qualité de la formation comme des liens tissés avec les professionnels. Mais ils doivent être stabilisés à l'avenir par les enquêtes suivantes et s'étendre au M1.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le pilotage et les procédures d'autoévaluation sont satisfaisants.</p> <p>Un conseil de perfectionnement incluant l'équipe pédagogique et les partenaires professionnels est mis en place en M2 et se réunit à la fin de l'année.</p> <p>Un dispositif d'évaluation des enseignements est pris en charge par l'établissement. Il s'organise sur la base de questionnaires visant chacune des années du master. Les résultats font l'objet d'une analyse par une commission paritaire qui se réunit deux fois par année universitaire. Pour la 2nde année, l'équipe enseignante procède à son autoévaluation lors d'une réunion bilan.</p>

Droit des affaires appliquées au monde de la santé

Place de la recherche	<p>La mention est adossée au CERCRID (UMR CNRS 5137).</p> <p>La place de la recherche n'est pas une priorité car la spécialité a une orientation très professionnalisante. Elle a vocation à former des juristes spécialisés en droit des affaires dans le domaine de la santé.</p> <p>Néanmoins, le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire sur un sujet déterminé avec les tuteurs (universitaire et professionnel). Et les diplômés peuvent poursuivre en doctorat avec une thèse en convention CIFRE si le mémoire de fin d'étude présente suffisamment de qualités sur le plan de la recherche.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est l'un des objectifs majeurs de la formation.</p> <p>L'équipe pédagogique est de qualité. Les professionnels sont nombreux à intervenir en binôme avec les universitaires.</p> <p>Des modules de préparation à la vie en entreprise sont proposés (galops d'essai d'entretiens d'embauche par exemple).</p> <p>Des réseaux de partenaires et d'anciens étudiants favorisent les échanges avec les professionnels et l'insertion des futurs diplômés. Les partenariats développés sur le territoire local, régional comme national constituent un soutien important à la spécialité qui est ainsi bien ancrée dans le monde socioéconomique.</p>
Place des projets et stages	<p>La place accordée au stage est conséquente.</p> <p>Un stage de trois mois est imposé (mais il dure fréquemment six mois). Il peut se réaliser sur le territoire régional comme national (même si, en pratique, les coûts liés à la distance géographique limitent les déplacements).</p> <p>Le directeur de la spécialité participe au choix du stage. La formation dispose d'un réseau important de partenaires. Les étudiants bénéficient d'une offre large qui leur permet de choisir un stage en adéquation avec leur matière de prédilection.</p>
Place de l'international	<p>L'ouverture à l'international est manifeste.</p> <p>La spécificité de la formation lui permet de tisser des liens avec des universités étrangères (délocalisation de la formation par visioconférence en Turquie, création d'un double diplôme avec la Russie). Les enseignants de ces universités interviennent directement dans le M2 via des séminaires dispensés sous forme de visioconférences. Ces liens se manifestent aussi par la tenue de colloques en France et à l'étranger. Des étudiants étrangers sont accueillis au sein du master grâce au programme EDUFRANCE et aux coopérations internationales (Turquie). Enfin, d'autres partenariats lient la spécialité avec des avocats canadiens pour des stages (huit mois).</p> <p>L'enseignement de l'anglais est une préoccupation forte (54 heures de cours et cours dispensés en anglais).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les dispositifs concernant le recrutement, les passerelles et l'aide à la réussite sont satisfaisants.</p> <p>La spécialité, de niveau M2, est sélective (dossier et entretien avec le directeur de la formation et un professionnel) et propose, en moyenne, entre 15 et 20 places.</p>

	<p>Elle offre des passerelles pour d'autres spécialités en accueillant des étudiants juristes comme non juristes (médecine, biologie, science), issus du même établissement ou bien d'autres universités.</p> <p>Le master peut être suivi en formation continue (deux étudiants par an ces deux dernières années) et peut être acquis par la validation des acquis d'expériences (VAE).</p> <p>Une aide à la réussite est apportée aux étudiants lorsque ceux-ci présentent des lacunes dans certaines disciplines à l'entrée dans la formation (remises à niveau lorsque les acquis sont insuffisants).</p> <p>La grande diversité dans le profil des étudiants et l'ouverture de la formation continue peut poser des difficultés en termes d'organisation du planning car l'encadrement administratif est insuffisant.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La spécialité offre une thématique unique sur le plan régional, national et européen qui lui confère une grande attractivité.</p> <p>La spécialité est bien composée. La structure, les enseignements proposés et les intervenants cités sont en parfaite adéquation avec l'objectif présenté. Elle est bien équilibrée entre travail de fond et apprentissage de la méthodologie, entre acquisition de connaissances spécifiques et préparation au monde de l'entreprise.</p> <p>La formation est très performante dans l'utilisation de l'outil numérique (réseau, mise à disposition de cours sur plates-formes ; visioconférences, e-Learning...). Il en est de même de l'apprentissage du numérique (17 heures cours magistraux + cinq heures TD).</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants se fait en contrôle continu et terminal. Les modalités de contrôle de connaissance sont variées (études de cas, dossiers techniques, évaluation individuelle ou en groupes, en français ou en anglais...). Ces modalités originales et diverses permettent aux étudiants d'acquérir des réflexes de travail qui les préparent à l'insertion dans la vie active. Le stage fait l'objet d'une 1^{ère} évaluation par le tuteur professionnel ainsi que d'une 2^{nde}, avec soutenance, devant les deux tuteurs et le responsable de la formation. Des entretiens individuels en cours d'année assurent un suivi personnalisé en cours de formation et visent à définir le projet professionnel à l'issue de cette dernière. En outre, les demandes que les étudiants peuvent formuler lors de ces entretiens sont prises en compte. Par exemple, elles ont conduit à la création d'un module de préparation à la vie en entreprise (rédaction de CV, entretiens professionnels).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Seule une annexe descriptive de diplôme est fournie.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est pris en charge par une cellule dédiée au niveau de l'établissement. Les résultats ne sont pas, pour le moment, encore suffisants pour être vraiment significatifs.</p> <p>Toutefois, la formation procède également à un suivi des anciens étudiants depuis 2003 (mises à jour régulières des fiches les concernant, pour ceux qui répondent). Ces derniers sont invités aux manifestations organisées par le master (colloque annuel) et à intervenir (séminaires). Un effort est réalisé en vue de créer des liens entre les diplômés insérés et les nouvelles promotions.</p> <p>Les résultats des enquêtes menées par la formation, fournis en annexe, révèlent un taux d'insertion important sur les trois dernières années (entreprise du secteur santé, plus rarement avocats). Le niveau de poste et les rémunérations sont intéressants.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le pilotage de la formation est institutionnalisé et l'autoévaluation est menée.</p> <p>Un conseil de perfectionnement actif, composé d'universitaires et de professionnels est institué. Des étudiants pourraient y être associés. Il se réunit une fois par an et est consulté deux fois par an par voie écrite. Ces sollicitations ont pour but de sonder le marché du travail et ses évolutions afin d'adapter les enseignements du M2. Le conseil intervient également dans la réalisation des séminaires et du colloque annuel.</p> <p>Une autoévaluation de la formation est réalisée chaque année. Elle procède notamment des résultats d'enquêtes menées auprès des étudiants. Un travail important sur l'amélioration de l'existant est fourni. L'équipe pédagogique envisage par exemple d'augmenter la visibilité du diplôme pour lui assurer une meilleure publicité nationale comme internationale.</p> <p>Il convient de noter que l'assistance administrative est insuffisante eu égard au travail d'organisation nécessaire à la viabilité et à l'amélioration du diplôme.</p>

Droit et justice

Place de la recherche	<p>La spécialité s'appuie sur le CERCRID (UMR CNRS 5137), et spécialement sur l'axe « Décisions et activités décisionnelles » développant un travail sur le droit processuel. Des liens importants sont tissés entre les enseignements et la recherche. L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs du centre. Ses ressources documentaires sont mises à disposition des étudiants.</p> <p>La place accordée à la recherche n'apparaît réellement qu'en 2nde année avec l'orientation recherche. Son apprentissage ne commence donc vraiment qu'à ce niveau avec un approfondissement des diverses disciplines fondamentales du droit privé et un module « méthodologie de la recherche » (10 heures). La rédaction d'un mémoire de recherche est imposée ainsi que sa soutenance. Le 2nd semestre est allégé pour favoriser le travail de recherche.</p> <p>Les étudiants peuvent être recrutés comme vacataires pour participer à des travaux de recherche collectifs menés par le centre. Ces travaux permettent aux étudiants de se familiariser avec les outils de la recherche. Un travail important a également pu être menée par les étudiants sur une base de données de la cour de cassation.</p> <p>Cependant, seuls un ou deux diplômés poursuivent chaque année en thèse de doctorat, ce qui est peu pour une spécialité recherche.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La spécialité développe la professionnalisation au travers des enseignements proposés qui ont vocation à accompagner les étudiants dans leur préparation des concours et examens donnant accès aux métiers de la justice. Les cours dispensés au sein de la formation sont donc en rapport étroit avec les épreuves requises lors de ces concours (niveau M1 essentiellement). Les sujets de mémoire peuvent être orientés vers la pratique (niveau M2).</p> <p>Par ailleurs, la spécialité établit des liens forts avec l'IEJ qui forme les étudiants à ces concours et examens. Le master et l'IEJ sont organisés et construits de manière complémentaire. Les étudiants du master y sont souvent inscrits concomitamment, ce qui est un atout.</p> <p>Il est regrettable que les professionnels n'interviennent que trop peu et essentiellement en TD.</p>
Place des projets et stages	<p>Le stage n'est que facultatif, que ce soit au niveau de la 1^{ère} ou de la 2nde année.</p> <p>En M1, l'étudiant peut choisir une UEP qui prévoit un stage en entreprise de trois mois très structuré autour d'un projet de mission, accompagné par deux tuteurs, universitaire et professionnel, et donnant lieu à la rédaction d'un rapport suivi d'une soutenance. Si l'étudiant ne choisit pas l'UEP, il n'est pas obligé de faire un stage mais celui-ci est vivement conseillé et gratifié par les crédits libres. Une convention avec le TGI de Saint-Etienne est en cours de signature.</p> <p>Le M2 orienté recherche ne prévoit pas de stage.</p>
Place de l'international	<p>L'ouverture à l'international est intéressante.</p> <p>Si elle n'existe en M1 qu'au travers des dispositifs classiques type Erasmus, elle s'accroît en M2. Deux professeurs étrangers invités assurent chaque année des conférences à destination des étudiants. Un séminaire de perspectives internationales et comparées est ajouté à la maquette. De plus, de manière plus originale, les étudiants sont invités, depuis deux ans, à participer activement à un atelier de recherche franco-allemand sur la justice civile (Université de Erlangen et Université Lyon 3, Institut de droit comparé). Les comptes rendus de ces ateliers ont lieu une fois par an, tantôt en France, tantôt en Allemagne.</p> <p>L'anglais juridique est enseigné en M1 (36 heures TD) et en M2 (12 heures CM et 36 heures TD). Le volume horaire consacré est significatif.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le M1 est ouvert à tous les titulaires d'un diplôme de licence de droit ou équivalent. Le M2 est sélectif (dossier et éventuellement entretien - une centaine de dossiers de candidature). Le recrutement reste essentiellement local. Les effectifs sont variables depuis cinq ans, entre 10 à 20 inscrits.</p> <p>Aucune passerelle n'est mentionnée. Le M2 étant sélectif, il doit pouvoir accueillir des étudiants provenant d'une autre spécialité.</p> <p>Aucun dispositif d'aide à la réussite particulier n'est mis en place.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'objectif de la formation allie acquisition de compétences, préparation à l'insertion professionnelle par les différents concours d'accès aux métiers du droit (M1) et apprentissage de la recherche (M2).</p> <p>La spécialité propose une maquette bien composée et structurée qui est en adéquation avec les objectifs poursuivis. La spécialisation progressive de la 1^{ère} vers la 2^{nde} année est respectée.</p> <p>En 2^{ème} année, l'apprentissage du numérique fait l'objet d'un module « Informatique appliqué aux métiers du droit » donnant accès à la certification C2i « Métiers du droit » niveau II. En outre, les étudiants bénéficient de l'apprentissage d'une méthode de recherche utilisée par le CERCRID à partir des bases de données juridiques.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants est assez neutre. Elle est essentiellement écrite. Un grand oral portant sur l'ensemble des connaissances acquises et la soutenance du mémoire clôturent le master.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Seule une annexe descriptive du diplôme est fournie.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est insuffisant et la formation manque de visibilité sur le devenir des étudiants.</p> <p>Il est pris en charge par l'établissement. Les résultats ne sont pas, pour le moment, encore suffisants pour être vraiment significatifs.</p> <p>La formation s'appuie sur les résultats de l'IEJ car beaucoup d'étudiants se destinent à passer les concours auxquels il prépare. La réussite est très limitée au niveau du concours de la magistrature et plus ouverte pour l'examen d'entrée au barreau. Toutefois, si la plupart des étudiants reçus à ce concours sont titulaires d'un M2, ce n'est pas nécessairement le présent <i>M2 Droit et justice</i>. Les résultats de l'IEJ ne sont donc pas non plus probants.</p> <p>Une association des anciens étudiants a été créée.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement n'est pas encore institutionnalisé. Les échanges au sein de l'équipe pédagogique se font de façon informelle, lors de la tenue des jurys ou des grands oraux. Il conviendrait de le formaliser.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3MA160009958

Master mention Droit Privé

Monsieur le Directeur,

L'Université Jean Monnet, Saint-Etienne et ses équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour leur travail d'évaluation, leurs analyses et recommandations. L'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.




Khaled BOUABDALLAH